

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 705**31 août 2001****SOMMAIRE**

| | | | |
|---|-------|---|-------|
| Angor International S.A., Luxembourg | 33796 | Drei Flügel S.A., Luxembourg | 33808 |
| Befralux S.A., Luxembourg | 33797 | Duemila S.A., Luxembourg | 33809 |
| Belenos Holding S.A., Luxembourg | 33795 | EAMM, Europäische Akademie für Medien und Managementtraining, G.m.b.H., Howald | 33812 |
| Belgo, S.à r.l., Luxembourg | 33798 | Ecofisc S.A., Luxembourg | 33810 |
| Bellery Holding S.A., Luxembourg | 33795 | Ecofisc S.A., Luxembourg | 33810 |
| Blustrust S.A., Luxembourg | 33798 | Ecofisc S.A., Luxembourg | 33810 |
| Blufint S.A., Luxembourg | 33800 | Elisabeth Finance S.A., Luxembourg | 33809 |
| Boutique Thilges, S.à r.l., Luxembourg | 33800 | Elisabeth Finance S.A., Luxembourg | 33809 |
| C.G. Computers, S.à r.l., Luxembourg | 33802 | Erkan Immobilière S.A., Luxembourg | 33811 |
| C.L.F. S.A., Frisange | 33804 | Erkan Immobilière S.A., Luxembourg | 33811 |
| Cafina S.A., Luxembourg | 33798 | Euro-Agri S.A., Luxembourg | 33811 |
| Cafina S.A., Luxembourg | 33798 | Europart, S.à r.l., Luxembourg | 33813 |
| Cafina S.A., Luxembourg | 33799 | Fajr Holding S.A., Luxembourg | 33810 |
| Capco Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 33800 | Faugyr Finance S.A., Luxembourg | 33813 |
| Cathrineholm Holding S.A., Luxembourg | 33797 | Faugyr Finance S.A., Luxembourg | 33813 |
| Celltec Technology Holding S.A., Luxembourg | 33801 | Ferocommerz S.A., Luxembourg | 33814 |
| Centre de Gestion Holding S.A., Luxembourg | 33801 | Fidia S.A., Luxembourg | 33814 |
| Cepal S.A., Luxembourg | 33801 | Fidia S.A., Luxembourg | 33814 |
| Chalhoub Holding S.A., Luxembourg | 33802 | Finanpart S.A., Luxembourg | 33813 |
| CK Matériaux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 33801 | Finstar Holding S.A., Luxembourg | 33815 |
| Colas et Lang, S.à r.l., Luxembourg | 33804 | Finunion Europe S.A., Luxembourg | 33812 |
| Compagnie Financière BIL S.A. & Compagnie, S.e.c.s., Luxembourg | 33800 | Fire Door Investment S.A., Luxembourg | 33815 |
| Compagnie Financière Charlemagne Holding S.A., Luxembourg | 33804 | Fox Atlantic S.A., Luxembourg | 33815 |
| Competence S.A., Luxembourg | 33806 | Friture de la Moselle, S.à r.l., Remich | 33815 |
| Consolidated Finance and Investment Company Holding S.A., Luxembourg | 33806 | Garnault S.A., Luxembourg | 33816 |
| Copeca S.A., Luxembourg-Kirchberg | 33807 | GC Pan European Crossing Luxembourg I, S.à r.l., Luxembourg | 33816 |
| Coventry Holdings, S.à r.l., Luxembourg | 33802 | Geneimmo S.A., Luxembourg | 33809 |
| Cumana S.A., Luxembourg | 33807 | General Invest Holding S.A., Luxembourg | 33822 |
| D&D, S.à r.l., Hostert | 33807 | GESTINT-Gestion de Participations Internationales S.A.H., Luxembourg | 33811 |
| Deal Flow S.A., Luxembourg | 33807 | GM Diffusion, S.à r.l., Foetz | 33815 |
| Deal Flow S.A., Luxembourg | 33807 | Gomet S.A., Luxembourg | 33822 |
| Devecon S.A., Luxembourg | 33805 | Greenfield Tobacco Europe A.G., Luxembourg | 33821 |
| Dingwall S.A., Luxembourg | 33806 | Greenfield Tobacco Europe A.G., Luxembourg | 33821 |
| Dingwall S.A., Luxembourg | 33806 | Groupe ISC S.A., Luxembourg | 33822 |
| Distribution Business Management Group S.A., Luxembourg | 33808 | GTE Venezuela, S.à r.l., Luxembourg | 33819 |
| DM Développement S.A., Mondorf-les-Bains | 33808 | Hager, G.m.b.H. Internationale Transporte, Gre- venmacher | 33824 |

| | | | |
|--|-------|---|-------|
| Hamilton Holding S.A., Luxembourg | 33824 | Immobilière Gardenia, S.à r.l., Luxembourg | 33833 |
| Health Care Investments Holding S.A., Luxembourg | 33826 | Immobilière Romain Thill, S.à r.l., Pétange | 33835 |
| Health Care Investments Holding S.A., Luxembourg | 33826 | Immobilière Scheffen, S.à r.l., Frisange. | 33834 |
| Hefesto S.A., Luxembourg | 33827 | Immocrem, S.à r.l., Luxembourg | 33835 |
| Hega Europe S.A., Luxembourg | 33825 | Immocrem, S.à r.l., Luxembourg | 33835 |
| Hejosuma S.A., Luxembourg | 33827 | Immogrim S.A., Luxembourg | 33837 |
| Hoist Investments S.A., Luxembourg | 33829 | Immosphère S.A., Luxembourg | 33837 |
| Holding Business International S.A., Luxembourg | 33826 | Infigest S.A., Luxembourg | 33837 |
| Howell Ground, S.à r.l., Luxembourg | 33827 | International Aviation Holders S.A., Luxembourg | 33838 |
| Howell Ground, S.à r.l., Luxembourg | 33828 | International Concept S.A., Luxembourg | 33838 |
| HRH Biotech S.A.H., Luxembourg | 33829 | International Equity Investors S.A., Luxembourg | 33830 |
| HRH Technology S.A.H., Luxembourg | 33829 | International Hardware Trading S.A., Luxembourg | 33838 |
| I.B.L. S.A., Luxembourg | 33829 | International Paper S.A., Luxembourg | 33836 |
| I.G.T.C. International, S.à r.l., Luxembourg | 33833 | Jabil Circuit Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 33838 |
| Iberint S.A.H., Luxembourg | 33830 | Jabil Circuit Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 33838 |
| Ichor Investments S.A., Luxembourg | 33831 | Jabil Circuit Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 33840 |
| IDR Holding S.A., Luxembourg | 33832 | Lavari S.A., Luxembourg | 33834 |
| Immo Myriam Oster, S.à r.l., Luxembourg | 33837 | Prospero S.A., Luxembourg | 33795 |
| Immobilière et Participation S.A., Luxembourg | 33829 | Prospero S.A., Luxembourg | 33795 |
| | | S.O.A. S.A., Wiltz | 33794 |

S.O.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9540 Wiltz, 5, avenue de la Gare.

R. C. Diekirch B 5.038.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille, le 18 juin à 11.00 heures.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme S.O.A. S.A., établie et ayant son siège social à L-9537 Wiltz, 98, rue Charles Lambert,

sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Hologne, comptable, demeurant à B-1081 Bruxelles, 80, rue Omer Le-preux.

Le président nomme comme secrétaire Madame Nathalie Mulhem, administrateur de sociétés, demeurant à F-92200 Neuilly-sur-Seine, 19-21, Villa Madrid.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Thierry Hernalsteen, administrateur de sociétés, demeurant à L-9186 Stegen, 4, Medernacherstrooss.

Les actionnaires sont renseignés sur une liste de présence, annexée au présent procès-verbal dont il résulte que l'intégralité des actions émises est représentée à la présente assemblée générale.

Monsieur le Président expose ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire, qui prévoit:

Ordre du jour:

1. Démission du commissaire aux comptes INTERNATIONAL HOTEL CONCEPT LTD avec pleine et entière décharge.

2. Nomination de CASSINI ASSET MANAGEMENT INC. en remplacement du commissaire démissionnaire.

3. Transfert du siège social de la société.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, les actionnaires ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée donne démission au commissaire aux comptes INTERNATIONAL HOTEL CONCEPT LTD, établie 66, Wigmore Street, GB-London W1H OHQ et lui confère pleine et entière décharge.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme la société CASSINI ASSET MANAGEMENT INC., établie 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

Troisième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à dater de ce jour à l'adresse suivante: 5, avenue de la Gare à L-9540 Wiltz.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée à 12.00 heures.

Signé: N. Mulhem / J.-P. Hologne / T. Hernalsteen.

Enregistré à Wiltz le 19 janvier 2001, vol. 171, fol. 100, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(90484/999/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 janvier 2001.

BELENOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 44.011.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 4, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

BELENOS HOLDING S.A.

Signature

(09650/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

PROSPERO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 30.055.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 7 juillet 1999

Il en résulte que la démission de Monsieur P. Krzysica comme secrétaire de la société a été acceptée avec effet à partir du 7 juillet 1999 et que Monsieur D.A.L. Bennett est nommé secrétaire de la société avec effet à partir du 7 juillet 1999.

Il en résulte que le siège social dès le 7 juillet 1999 se trouvera à Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

Le 26 janvier 2001.

D.A.L. Bennett

Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2001, vol. 548, fol. 96, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09883/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

PROSPERO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 30.055.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 juillet 1999

Il en résulte que les démissions de Messieurs J.R. Darné, J.T. Wheeler et D.E. Salmon du conseil d'administration de la société ont été acceptées avec effet à partir du 7 juillet 1999 et que Messieurs T.A.M. Bosman, D.A.L. Bennett et G.M. Holford sont nommés administrateurs de la société avec effet à partir du 7 juillet 1999.

Le 26 janvier 2001.

D.A.L. Bennett

Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2001, vol. 548, fol. 96, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09884/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

BELLERY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.229.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 11 août 2000

- la cooptation de Madame Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johans, démissionnaire est ratifiée;
- le siège de la société est dénoncé en date de la présente Assemblée et les mandats d'Administrateurs et du Commissaire aux Comptes ne sont plus pourvus à compter de la présente Assemblée.

Certifié sincère et conforme

BELLERY HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10016/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

ANGOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 65.298.

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ANGOR INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, constituée sous la dénomination MORUMBI FINANCE S.A. suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 13 juillet 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 695 du 28 septembre 1998, modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 11 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 343 du 14 mai 1999, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 65.298.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à Béréldange, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Nadia Printz, employée privée, demeurant à Niedercorn.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Aline Ricciutelli, employée privée, demeurant à F-Longwy.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III. Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Abolition de la valeur nominale de 1.000,- LUF par action.

2. Transformation de la devise d'expression du capital de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR), soit 1.250.000,- LUF équivalant à 30.986,69 EUR avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000.

3. Augmentation de capital par apport en espèces de 13,31 EUR pour le porter à 31.000,- EUR, représenté par 310 actions de 100,- EUR chacune.

4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) par action, des mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR), avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000.

Troisième résolution

L'assemblée décide de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes par trois cent dix (310) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Ensuite, l'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR), pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR), sans création d'actions nouvelles.

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée les actionnaires existants.

Intervention, souscription, libération

Sont alors intervenus les actionnaires existants, à savoir:

a) GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., ayant son siège social à Panama-City (République de Panama), ici représentée par Monsieur Jean Faber, prénommé, en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diferdange, en date du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, vol. 833, fol. 9, case 3, laquelle intervenante, représentée comme dit ci-avant, déclare souscrire à l'augmentation de capital au montant de six virgule six mille cinq cent cinquante euros (6,6550 EUR).

B) INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., ayant son siège social à Panama-City, ici représentée par M. Jean Faber, prénommé, en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diferdange, en date du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, vol. 833, fol. 9, case 4, laquelle intervenante, représentée comme dit ci-avant, déclare souscrire à l'augmentation de capital au montant de six virgule six mille cinq cent cinquante euros (6,6550 EUR).

L'augmentation de capital a été libérée par versement en espèces, de sorte que la somme de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Ensuite, l'assemblée décide de fixer la valeur nominale à cent euros (100,- EUR) par action.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les premier et troisième alinéas de l'article trois des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de cinquante mille francs luxembourgeois (50.000,- LUF).

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée à cinq cent trente-sept mille francs luxembourgeois (537,- LUF).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: J. Faber, N. Printz, A. Ricciutelli, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 56, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

E. Schlessler.

(09998/227/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

BEFRALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

Extrait du procès-verbal de la décision du Conseil d'Administration prise par voie circulaire le 19 janvier 2001

Le conseil décide que tous les actes engageant la société doivent nécessairement porter la signature de M. Luc Morelle, administrateur-délégué.

En conséquence, les autres administrateurs ne pourront engager la société qu'avec la cosignature obligatoire de M. Luc Morelle.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 12, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10014/560/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

CATHRINEHOLM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 51.965.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 10, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Philip E. Smith, banquier, demeurant au 12, Dumaresq Street, St. Helier, Jersey JE4 8ZB (Channel Islands);
- Monsieur John Boothman, banquier, demeurant à St. Paul's Gate, New Street, St. Helier, Jersey JE4 8ZB (Channel Islands);
- Monsieur Julien Prevett, banquier, demeurant au 6, Bishopsgate, Londres EC2N 4DA (Royaume-Uni).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Signature.

(10030/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

BELGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare.

La soussignée, M^e Magdalena Mackovicova-Belnou, donne sa démission en tant que gérante technique de la BELGO, S.à r.l. domiciliée au 26, place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

M. Mackovicova-Belnou

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 10, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10015/999/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

BLUETRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 52.502.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 19, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

BLUETRUST S.A.

Signatures

(10019/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

CAFINA, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 50.317.

A la suite de la décision du groupe BUT de confier dès l'exercice 2000 l'audit externe du groupe et de ses filiales à un seul réseau, l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 7 août 2000 a mis fin au mandat de Réviseurs d'Entreprises de la société KPMG AUDIT. En remplacement, l'Assemblée Générale a nommé en qualité de nouveau Réviseur d'Entreprises, la société PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à (L-1014) Luxembourg, 400, route d'Esch, pour une période correspondant à un exercice, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2001 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2000.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2001, vol. 548, fol. 12, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10026/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

CAFINA, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 50.317.

L'an deux mille un, le quinze janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CAFINA, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 148, avenue de la Faïencerie, R.C. Luxembourg section B numéro 50.317, constituée suivant acte reçu le 1^{er} février 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 263 du 15 juin 1995 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe Duché, dirigeant agréé, demeurant à Mersch.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Laurence Danielou, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Viviane Descles, employée privée, demeurant à Malancourt-la Montagne, France.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Il appert de la liste de présence que les 85.000 (quatre-vingt-cinq mille) actions d'une valeur nominale de 100,- FRF (cent francs français) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Conversion en euros de la valeur nominale des actions pour la porter de FRF 100 à 15,25 EUR, se traduisant par une augmentation de capital à concurrence de 433,35 EUR pour le porter de son montant actuel de 8.500.000,- FRF à 1.296.250,- EUR, à libérer en numéraire.

2. Souscription et libération par les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital.

3. Modification corrélative de l'article 5 des statuts.

4. Changement des dates de début et de fin d'exercice social, soit une année sociale qui commence le premier jour du mois de février de chaque année et finit le dernier jour du mois de janvier de l'année suivante, et pour la première fois en 2001.

5. Modification corrélative de l'article 17 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir la valeur nominale des actions en euros en la portant de 100,- FRF (cent francs français) à 15,25 EUR (quinze euros et vingt-cinq cents), opération se traduisant par une augmentation du capital social à concurrence de 433,35 EUR (quatre cent trente-trois euros et trente-cinq cents) pour le porter de son montant actuel de 8.500.000,- FRF (huit millions cinq cent mille francs français) à 1.296.250,- EUR (un million deux cent quatre-vingt-seize mille deux cent cinquante euros), sans l'émission d'actions nouvelles.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation du capital les actionnaires de la société et ce proportionnellement à leur participation actuelle dans le capital.

Intervention, souscription, libération

Sont ensuite intervenus les actionnaires, représentés en vertu des procurations dont mention ci-avant;

Lesquels ont déclaré souscrire à l'augmentation du capital en proportion de leur participation, et la libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 433,35 EUR (quatre cent trente-trois euros et trente-cinq cents), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à 1.296.250,- EUR (un million deux cent quatre-vingt-seize mille deux cent cinquante euros), représenté par 85.000 (quatre-vingt-cinq mille) actions d'une valeur nominale de 15,25 EUR (quinze euros et vingt-cinq cents) chacune».

Quatrième résolution

L'assemblée décide de procéder au changement des dates de début et de fin de l'exercice social de la société, en instaurant une année sociale qui commencera le premier jour du mois de février de chaque année et finira le dernier jour du mois de janvier de l'année suivante, et ce pour la première fois en 2001.

Suite à cette décision, la date de l'Assemblée Générale annuelle est reportée au troisième jeudi du mois de mai à onze heures et l'article 14, deuxième alinéa adapté en conséquence.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier les articles quatorze et dix-sept des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 14. (deuxième alinéa).** L'Assemblée Générale annuelle se réunit à Luxembourg au siège social de la société, ou à tout autre endroit le troisième jeudi du mois de mai à onze heures.

Art. 17. L'année sociale commence le premier jour du mois de février de chaque année et finit le dernier jour du mois de janvier de l'année suivante».

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinquante mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 8CS, fol. 12, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

J. Elvinger.

(10027/211/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

CAFINA, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 50.317.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.
(10028/211/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

BLUFINT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 41, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 66.918.

—
*Extract of the resolutions taken by the Shareholders
at the Extraordinary General Meeting held on November 29, 2000*

- The company's registered office transferred from 6, rue Jean Monnet to 41, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg;
- Mr Aloyse Scholter, 8, rue Batty Weber, L-2716 Luxembourg and Mr Jacques Thorn, 44, rue de Wiltz, L-2734 Luxembourg, be appointed as additional directors of the Company.

Certified true copy
BLUFINT S.A.
J. Treis / G. Isoardi
Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10020/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

BOUTIQUE THILGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 2, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 31.314.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Signature.

(10022/753/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

CAPCO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 76.691.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu pour une durée indéterminée entre la société CAPCO LUXEMBOURG, S.à r.l., et A.M. MERCURIA S.A. est repris avec effet au 1^{er} janvier 2001 par l'association d'avocats ARENDT & MEDERNACH, établie à L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

Luxembourg, le 8 janvier 2001.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2001, vol. 548, fol. 14, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10029/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

**COMPAGNIE FINANCIERE BIL S.A. & COMPAGNIE,
Société en commandite simple.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 65.808.

—
Lors de la réunion des Associés du 12 janvier 2001, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 4, rue Heine, L-1720 Luxembourg au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 31 janvier 2001.

Pour COMPAGNIE FINANCIERE BIL S.A. & COMPAGNIE,
Société en commandite simple
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 13, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10039/006/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

CELLTEC TECHNOLOGY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 51.966.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 10, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Philip E. Smith, banquier, demeurant au 12, Dumaresq Street, St. Helier, Jersey JE4 8ZB (Channel Islands);
- Monsieur John Boothman, banquier, demeurant à St. Paul's Gate, New Street, St. Helier, Jersey JE4 8ZB (Channel Islands);

- Monsieur Julien Prevett, banquier, demeurant au 6, Bishopsgate, Londres EC2N 4DA (Royaume-Uni).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Signature.

(10031/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

CENTRE DE GESTION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 32.428.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 75, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour CENTRE DE GESTION HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FORIG S.A.

(10032/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

CEPAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 13.879.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 548, fol. 99, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour la société

Signature

(10033/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

CK MATERIAUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4323 Esch-sur-Alzette, 18, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 71.732.

Monsieur Goncalves Teixeira Paulo Antonio, demeurant à L-5425 Gostingen, 33, rue Burgaass, est suite à une cession des parts du 25 janvier 2001 devenu l'unique associé de la société et suite à une assemblée générale du même jour, gérant administratif.

La Société est engagée soit par la signature des deux gérants, soit par celle du gérant administratif.

Pour la société

A. Gross

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2001, vol. 548, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10036/302/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

C.G. COMPUTERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 33.452.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 75, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour C.G. COMPUTERS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FORIG S.A.

(10034/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

CHALHOUB HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 14.833.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 mai 2000

- les mandats d'Administrateur de Messieurs Michel A. Chalhoub, commerçant, Kuwait, Anthony M. Chalhoub, commerçant, Kuwait et Patrick Chalhoub, commerçant, Kuwait et de Madame Widad S. Mazloum Chalhoub, commerçante, Kuwait sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

- la démission de Monsieur Albert Gennaoui est acceptée.

- Monsieur Sandro Sawaya, chef comptable, boîte postale 21448, Dubai - E.A.U. est nommé nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de Monsieur Albert Gennaoui, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

Pour CHALHOUB HOLDING S.A.

SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10035/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

COVENTRY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 68.197.

In the year two thousand and one, on the 17th day of January, at 9.15 am.

Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary, residing in Mersch.

There appeared:

SECURITY CAPITAL HOLDINGS S.A., a public limited company (société anonyme), having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

duly represented by Ms Isabelle Lebbe, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given on 16 January, 2001.

The said proxy initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting its capacity as sole unitholder of COVENTRY HOLDINGS, S.à r.l. (the «Company»), a limited company having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 68.197), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Me Frank Baden on 30 December 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial») on 4 April 1999 Number 233, further amended pursuant to a deed of the same notary dated 5 May 1999, published in the Mémorial number 555 on 20 July 1999, takes the following resolutions:

First resolution

In compliance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the sole shareholder decides to dissolve the Company.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the sole shareholder decides to appoint as liquidator SC REALTY INCORPORATED, a company incorporated under the laws of Nevada, with registered office in Nevada.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the sole shareholder in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

There being no further items on the agenda, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the above named person, this deed is worded in English followed by a French translation. At the request of the same appearing person, in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le dix-sept janvier, à 9.15 heures.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

SECURITY CAPITAL HOLDINGS S.A., une société anonyme, ayant son siège social à 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

dûment représentée par Isabelle Lebbe, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 16 janvier 2001.

La procuration signée ne varietur par la comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante agissant en sa qualité de seule et unique associée de COVENTRY HOLDINGS, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 68.197, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, en date du 30 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 233 du 4 avril 1999, modifiée par acte du même notaire reçu en date du 5 mai 1999, publié au Mémorial numéro 555 du 20 juillet 1999, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'associé unique décide de dissoudre la Société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'associé unique décide de nommer liquidateur SC REALTY INCORPORATED, une société constituée et ayant son siège social au Nevada.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'associé unique dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: I. Lebbe, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 24 janvier 2001, vol. 416, fol. 69, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1^{er} février 2001.

E. Schroeder.

(10046/228/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

C.L.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5752 Frisange, 6A, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 61.581.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Signatures.

(10037/753/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

COLAS ET LANG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 46.551.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Signatures.

(10038/753/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

**COMPAGNIE FINANCIERE CHARLEMAGNE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. COMPAGNIE FINANCIERE CHARLEMAGNE S.A.).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 37.548.

L'an deux mille, le vingt et un décembre,

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

S'est réunie l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE FINANCIERE CHARLEMAGNE S.A., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, constituée suivant acte notarié du 18 juillet 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 28 du 27 janvier 1992, modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte notarié du 15 janvier 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 319 du 7 mai 1998, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 37.548.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant à Consdorf,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Nadia Printz, employée privée, demeurant à Niedercorn.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III. Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination de COMPAGNIE FINANCIERE CHARLEMAGNE S.A. en COMPAGNIE FINANCIERE CHARLEMAGNE HOLDING S.A.

2. Augmentation de capital social à concurrence de huit millions de francs luxembourgeois (8.000.000,- LUF) par apports nouveaux, pour le porter de son montant actuel de sept millions de francs luxembourgeois (7.000.000,- LUF) à quinze millions de francs luxembourgeois (15.000.000,- LUF) par la création et l'émission de huit mille (8.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF), jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription et libération des actions nouvelles.

3. Modification subséquentes des statuts.

4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en COMPAGNIE FINANCIERE CHARLEMAGNE HOLDING S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de huit millions de francs luxembourgeois (8.000.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel de sept millions de francs luxembourgeois (7.000.000,- LUF) à quinze millions de francs luxembourgeois (15.000.000,- LUF), par la création et l'émission de huit mille (8.000) actions nouvelles, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF), jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital social.

Toutes les actions nouvelles ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de huit millions de francs luxembourgeois (8.000.000,- LUF) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide:

a) de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. (premier alinéa). Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de COMPAGNIE FINANCIERE CHARLEMAGNE HOLDING S.A..

b) de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. (premier alinéa). Le capital social est fixé à quinze millions de francs luxembourgeois (15.000.000,- LUF), représenté par quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, intégralement libérées.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de deux cent mille francs luxembourgeois (200.000,- LUF).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: J. Piek, N. Printz, E. Antona, E. Schlessner.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 56, case 8. – Reçu 80.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

E. Schlessner.

(10040/227/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

DEVECON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 31.644.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2001, enregistrée à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 8, case 9, les résolutions suivantes ont été déposés au registre de commerce:

- Acceptation de la démission des administrateurs suivants avec pleine et entière décharge de leur mandat:

Monsieur Maurice Cepolowicz,

Monsieur Paul Agnes,

La société PREMIUM GROUP HOLDING S.A.

- Nomination en remplacement des administrateurs suivants:

Madame Tanja Niederschick, Flurgass 57, A-4600 Wels,

Monsieur William Richard Meimoun, 8, rue du Grenier Saint-Lazare, F-75 Paris,

Monsieur Joël Gilbert, 24, Hoellaartsesteenweg, B-3090 Oberijis.

- La liquidation de la société est annulée, avec décharge au liquidateur Monsieur Carlo Wetzler ainsi qu'au mandataire de DEVECON S.A.

- Le conseil d'administration nomme Monsieur William Richard Meimoun, administrateur-délégué, avec pouvoir de signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour DEVECON S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

(10053/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

COMPETENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2016 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 61.974.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 3, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 11 décembre 2000, en se référant à l'article 100 de la loi des sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Signature.

(10041/779/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

CONSOLIDATED FINANCE AND INVESTMENT COMPANY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 10.557.

Le bilan de la société et l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} janvier 2001, vol. 549, fol. 13, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(10042/805/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

DINGWALL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 60.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 janvier 2001, vol. 548, fol. 92, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

| | |
|---|-----------------------|
| Résultats reportés | - 3.562.425 LUF |
| Bénéfice de l'exercice | 207.670.860 LUF |
| ./ affectation réserve légale | - 380.000 LUF |
| Distribution de dividendes | - 125.000.000 LUF |
| Report à nouveau | <u>78.728.435 LUF</u> |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Signature.

(10054/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

DINGWALL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 60.029.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 26 janvier 2001 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes avec effet au 1^{er} janvier 2001.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2001, vol. 548, fol. 92, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10055/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

COPECA, Société Anonyme.

Siège social: L-1359 Luxembourg-Kirchberg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.
R. C. Luxembourg B 40.485.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 8, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001. R. Villemaire.
(10043/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

CUMANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 38.307.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 13, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour copie conforme

Signature

(10049/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

D&D, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6990 Hostert, 10, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 58.696.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Signature.

(10050/753/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

DEAL FLOW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 69.680.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 549, fol. 18, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(10051/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

DEAL FLOW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 69.680.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui a eu lieu le 15 novembre 2000 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de continuer l'activité de la société malgré que les pertes cumulées au 31 décembre 1999 dépassent la moitié du capital social.

- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes et d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 1999 comme suit:

| | |
|------------------------------|-----------------|
| Résultat de l'exercice | - 21.021,33 EUR |
| Solde à reporter | - 21.021,33 EUR |

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

SHAPBURG LIMITED,
QUENON INVESTMENTS LIMITED,
LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED,

ainsi qu'au commissaire aux comptes THEMIS AUDIT LIMITED pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

SHARPBURG LIMITED,
QUENON INVESTMENTS LIMITED,
LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED,

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2000;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, THEMIS AUDIT LIMITED, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour DEAL FLOW S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 18, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10052/250/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

DISTRIBUTION BUSINESS MANAGEMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 71.759.

—
EXTRAIT

1. Le siège de la société est transféré 7, Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

2. Monsieur Herman Moors a démissionné avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur et décharge lui a été conféré, en son remplacement a été nommé la société BUSINESS IS BUSINESS, 5, avenue de la Gare, L-9540 Wiltz.

3. La démission d'ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. est acceptée et décharge lui a été conférée, en son remplacement a été nommée en tant que commissaire aux comptes de la société CASSINI ASSET MANAGEMENT LIMITED, 24, De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour la société

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 3, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10056/694/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

DM DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5635 Mondorf-les-Bains, 4A, avenue Ernest Feltgen.

R. C. Luxembourg B 69.546.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 4, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

FIDUCIAIRE EUROPEENNE S.A.

(10057/505/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

DREI FLÜGEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 72.589.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 8, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(10058/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

DUEMILA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2016 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 59.086.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 3, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 22 décembre 2000, que M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg fut élu comme administrateur en remplaçant M^e Jacques Schroeder, de sorte que son mandat viendra à échéance après l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Signature.

(10059/779/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

ELISABETH FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 73.113.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 8, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(10063/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

ELISABETH FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 73.113.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par le Conseil d'Administration tenu en date du 15 janvier 2001 que le siège social a été transféré de L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 8, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10064/793/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

GENEIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1023 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 31.874.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 11 janvier 2000 que:

NG TRUST (LUXEMBOURG) S.A., domiciliée et siégeant au 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg est élue au poste de commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2005 en remplacement de Monsieur Didier Lorrain démissionnaire.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 3, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10088/694/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

ECOFISC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 55.121.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 13, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour copie conforme

Signature

(10060/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

ECOFISC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 55.121.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 13, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour copie conforme

Signature

(10061/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

ECOFISC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 55.121.

—
*Extrait des résolutions d'une assemblée générale extraordinaire
du Conseil d'Administration au siège social en date du 3 janvier 2001*

L'assemblée prend acte de la démission de M^e Marco Fritsch, en qualité d'administrateur avec effet au 15 décembre 2000 et lui accorde décharge pleine et entière.

Le Conseil nomme en remplacement, pour une durée d'un an, M^e Claude Pauly, avocat, demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 3 janvier 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 13, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10062/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

FAJR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.448.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 mars 2000

- la cooptation de la société FINIM LIMITED, 35-37, New Street, St. Helier JE2 3RA, Channel Islands, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Hubert Hansen, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

- la cooptation de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant à 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Lammar, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

- est nommée Administrateur supplémentaire Madame Corinne Bitterlich, conseiller juridique, 29, avenue des Bois, L-1251 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Certifiée sincère et conforme

FAJR HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10071/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

ERKAN IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 22.227.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau: - CHF 15.556,96

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Signature.

(10065/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

ERKAN IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 22.227.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 29 janvier 2001 a renouvelé le mandat des administrateurs pour une période statutaire d'un an, échéant à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 1999. Décharge pleine et entière leur a été accordée.

L'assemblée a également pris acte de la démission du commissaire aux comptes et a nommé en son remplacement la société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 1999. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10066/693/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

EURO-AGRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 63.122.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 4, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

FIDUCIAIRE EUROPEENNE S.A..

(10067/505/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

GESTINT-GESTION DE PARTICIPATIONS INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.172.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 juin 2000

- La cooptation de M. Piergorgio Barlassina, dirigeant de société, demeurant à Milan (Italie) en tant qu'Administrateur en remplacement de M. Franco Barlassina décédé est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2001.

Fait le 7 juin 2000.

Certifié sincère et conforme

GESTINT-GESTION DE PARTICIPATIONS INTERNATIONALES S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10090/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

**EAMM, EUROPÄISCHE AKADEMIE FÜR MEDIEN UND MANAGEMENTTRAINING,
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1625 Howald, 28, rue Théodore Gillen.
H. R. Luxemburg B 71.184.

Im Jahre zweitausend, am achten Juni.
Vor Notar Edmond Schroeder, im Amtssitze zu Mersch.

Sind erschienen:

1. VISCOM INT. MEDIEN- UND KOMMUNIKATIONSBERATUNG; eine Einmanngesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts, mit Sitz in L-1625 Howald, 28, rue Théodore Gillen,

hier vertreten durch den geschäftsführenden und alleinvertretungsberechtigten Gesellschafter Herrn Frank Heinrich, Journalist, wohnhaft in L-1625 Howald, 28, rue Théodore Gillen.

2. PUBLIKOM KOMMUNIKATIONSBERATUNG G.m.b.H., eine Gesellschaft deutschen Rechts, mit Sitz in D-22765 Hamburg, Borselstrasse 7,

hier vertreten durch Herrn Frank Heinrich, vorgenannt,
auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift,

welche Vollmacht gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Kompargenten erklären, auf Grund von Anteilsabtretungen unter Privatschrift, alleinige Gesellschafter zu sein der Gesellschaft mit beschränkter Haftung EUROPÄISCHE AKADEMIE FÜR MEDIEN UND MANAGEMENTTRAINING, mit Abkürzung EAMM, mit Sitz zu Luxemburg.

Die Gesellschaft wurde gegründet laut Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 28. Juli 1999, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C vom 3. November 1999, Nummer 815.

Die Kompargenten ersuchten den Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den Gesellschaftssitz zu verlegen von L-2121 Luxemburg, 202, Val des Bons Malades nach L-1625 Howald, 28, rue Théodore Gillen.

Artikel zwei der Satzung erhält folgenden Wortlaut:

Art. 2. Die Gesellschaft hat ihren Sitz in Howald.

Zweiter Beschluss

Auf Grund der Anteilsabtretungen unter Privatschrift, sind die Gesellschaftsanteile nun gehalten wie folgt:

| | |
|--|--------------------|
| 1. VISCOM INT. MEDIEN- UND KOMMUNIKATIONSBERATUNG, eine Einmanngesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts, mit Sitz in L-1625 Howald, 28, rue Théodore Gillen, | 250 Anteile |
| 2. PUBLIKOM KOMMUNIKATIONSBERATUNG G.m.b.H., eine Gesellschaft deutschen Rechts, mit Sitz in D-22765 Hamburg, Borselstrasse 7, | <u>250 Anteile</u> |
| Total: | 500 Anteile |

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Mersch, in der Amtsstube des instrumentierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Kompargenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Enregistré à Mersch, le 8 juin 2000, vol. 414, fol. 27, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Mersch, den 21. Juni 2000.

E. Schroeder.

(10069/228/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

FINUNION EUROPE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2240 Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 50.883.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 novembre 2000

- Monsieur Stefano Besomi, demeurant Via Pioda 4, CH-6900 Lugano, a été nommé au poste de commissaire à la liquidation de la société.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FIUNION EUROPE S.A. (en liquidation)

B. Bach

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10082/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

EUROPART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1242 Luxembourg, 4, rue André Duchscher.
R. C. Luxembourg B 33.180.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Signature.

(10070/753/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

FAUGYR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1023 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 27.824.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 13 décembre 2000 que:

1. Dorénavant la devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'Euro. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, le capital est fixé à EUR 2.500.000 composé de 101.000 actions d'une valeur nominale de EUR 25 chacune. Conformément aux modalités inscrites à l'alinéa 2 de l'article 1^{er} de la loi du 26 novembre 1998, la différence entre le capital social converti et le capital social ancien, s'élevant à EUR 16.274,40 sera comptabilisé comme réserve non distribuable.

2. L'article 5 des statuts est modifié par lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à EUR 2.520.000 (deux millions cinq cent vingt mille), représenté par 101.000 (cent un mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq) chacune.»

Pour la société

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 3, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10072/694/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

FAUGYR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1023 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 27.824.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 13 décembre 2000 que:

Le conseil élit au poste de commissaire aux comptes PAN EUROPEAN VENTURES S.A., domiciliée et siégeant au 8, boulevard Royal II, L-1840 Luxembourg pour un an renouvelable.

Le conseil élit au poste d'administrateur pour un an renouvelable Monsieur Michel Thibal en remplacement de Monsieur Jean-Paul Legoux démissionnaire.

Pour la société

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 3, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10073/694/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

FINANPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 75.029.

Il est déclaré que la société FINANPART S.A., établie à Luxembourg, 7, route d'Esch, a conclu un contrat de domiciliation avec Maître Gross Alain.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour copie conforme

A. Gross

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 547, fol. 59, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10079/302/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

FERROCOMMERZ S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxemburg, 23, avenue Monterey.
H. R. Luxemburg B 11.201.

Auszug aus der Beschlussfassung der ordentlichen Generalversammlung von 14. April 2000

- Im KLÖCKNER-WERKE Konzern wird mit Beginn des Geschäftsjahres 2000/2001 die Umstellung im Rechnungswesen auf EURO-Basis erfolgen. Die FERROCOMMERZ S.A. wird sich ab dem 1. Oktober 2000 dieser Umstellung anschließen.

Im Rahmen des Gesetzes vom 10. Dezember 1998 wird das Kapital der Gesellschaft von LUF 10.000.000,- (zehn Millionen Luxemburger Franken) in EUR 247.893,52 (zweihundertsiebenundvierzigtausendachthundertdreiundneunzig Euro und zweiundfünfzig Cents) umgetauscht. Der Nominalwert der Aktien wird aufgehoben und das Kapital ist somit eingeteilt in 10.000 Aktien ohne Nennwert.

- Der Verwaltungsrat erhält die Vollmacht, sämtliche Schritte zu unternehmen, um die Beschlussfassung bezüglich dieser Kapitalumwandlung im Handelsregister zu hinterlegen und die neuen Aktien auszustellen.

Für FERROCOMMERZ S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10074/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

FIDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.576.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 15, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001

FIDIA S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(10077/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

FIDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.576.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 4 décembre 2000

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000:

Conseil d'administration

- MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
- Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Federica Bacci, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme

FIDIA S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 15, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10078/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

FINSTAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.892.

Le bilan de la société et l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 13, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(10081/805/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

**FIRE DOOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. FANTASY INVESTMENT S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.950.

Le bilan de la société et l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 13, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(10083/805/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

FOX ATLANTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 61.964.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 11, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 22 décembre 2000, que M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, fût élu comme administrateur en remplaçant M^e Jacques Schroeder, de sorte que son mandat viendra à échéance après l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Signature.

(10084/779/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

FRITURE DE LA MOSELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5553 Remich, 2, quai de la Moselle.
R. C. Luxembourg B 43.879.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Signature.

(10085/753/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

GM DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 3, rue des Artisans.
R. C. Luxembourg B 69.470.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Signature.

(10091/753/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

GARNAULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 42.833.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 8, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(10086/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG I, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 70.471.

In the year two thousand, on the twenty-second of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG I, a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg (Luxembourg), incorporated by deed enacted on 4 June 1999, inscribed at trade register Luxembourg section B number 70.471.

The meeting is composed by the sole member, GLOBAL CROSSING HOLDINGS LIMITED, a corporation existing under Bermudian law having its registered seat at 45, Reid Street Hamilton (Bermuda), here represented by Mr Patrick Van Hees, by virtue of a proxy under private seal.

Which proxy, after signature ne varietur by the proxy holder and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the corporate capital by an amount of LUF 605,098,500.- (EUR 15,000,000.-) so as to raise it from its present amount of LUF 165,375,000.- (EUR 4,09,539) to LUF 770,473,000.- (EUR 19,099,539.-) by the issue of 605,098 new shares having a par value of LUF 1,000.- (EUR 24.79) each, subject to payment of a share premium amounting globally to LUF 500.-.

2.- Subscription, intervention of the subscriber and payment of all the new shares by contribution in kind of shares.

3.- Acceptation by the managers of GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG I, S.à r.l.

4.- Amendment of article 6 of the articles of Incorporation in order to reflect such action.

The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on «sociétés à responsabilité limitée».

First resolution

The sole member decides to increase the issued share capital by LUF 605,098,500.- (EUR 15,000,000.-) so as to raise it from its present amount of LUF 165,375,000.- (EUR 4,099,539.-) to LUF 770,473,000.- (EUR 19,099,539.-) by the issue of 605,098 new shares having a par value of LUF 1,000.- (EUR 24.79), to be subscribed on payment of a total share premium amounting to LUF 500.-, the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting in shares of GC PAN EUROPEAN CROSSING BELGIE b.v.b.a., a company having its registered office in an European Union partner state.

Second resolution

The sole member, exercising the powers of the meeting, accepts the subscription of the new shares by:

- GLOBAL CROSSING HOLDINGS LIMITED for 605,098 new shares.

The issue of the shares is also subject to payment of a total share premium amounting to LUF 500.-.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the aforementioned company GLOBAL CROSSING HOLDINGS LIMITED, here represented by virtue of proxies being here annexed;

which declared to subscribe the 605,098 new shares and to pay them up as well as the share premium by contribution in kind hereafter described:

Description of the contribution:

605,098 shares with a par value of LUF 1,000.- (EUR 24.79) each, of GC PAN EUROPEAN CROSSING BELGIUM b.v.b.a., a company incorporated under the laws of Belgium, having its registered office at Raketstraat 98, Brussels (Belgium), and a subscribed capital set at BEF 666,408,040.-, that is to say 90.8% of its whole issued shares, this contribution being evaluated at LUF 605,098,500.- (EUR 15,000,000.-).

Evidence of the contribution's existence

Proof of the ownership and the value of such shares has been given to the undersigned notary by a copy of the balance sheet of GLOBAL CROSSING HOLDINGS LIMITED and a statement of contribution's value issued by the managers of each of them attesting the current number of shares, their ownership, and their true valuation.

Effective implementation of the contribution

GLOBAL CROSSING HOLDING LIMITED, contributor here represented as stated hereabove, declares that:

- it is the sole full owner of such shares and possessing the power to dispose of such shares, legally and conventionally freely transferable;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of such shares be transferred to him;
- the transfers of such shares are effective today without qualification and the agreement's deed have been already signed, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, that is to say Belgium, Bermuda and Luxembourg, in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Manager's intervention

Thereupon intervenes the manager of GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG I, S.à r.l., here represented by Mr Patrick Van Hees by virtue of a declaration/proxy will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of his responsibility, legally engaged as manager of the company by reason of the here above described contribution in kind, he expressly agrees with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of these shares, and confirms the validity of the subscription and payment.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, the sole member decides to amend the article 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 6.** The Company's capital is set at LUF 770,473,000.- (seven hundred seventy thousand four hundred and seventy-three thousand Luxembourg francs) (EUR 19,099,549.-), represented by 770,473 (seven hundred seventy thousand four hundred and seventy-three) shares of LUF 1,000.- (one thousand Luxembourg francs) each.»

Pro rata contribution tax payment exemption request

Considering that it concerns an increase of the share capital consisting of at least 75% (in this case 90.8%) of all outstanding shares of a financial stock company (société de capitaux) having its registered office in a European Union State (Belgium), the company expressly requests the pro rata fee payment exemption on basis of Article 4.2 of the Luxembourg law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about two hundred and twenty thousand Luxembourg Francs.

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français:

L'an deux mille, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG I, ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 70.471, constituée suivant acte reçu le 4 juin 1999.

L'assemblée est composée de l'associé unique, GLOBAL CROSSING HOLDING LIMITED, une société de droit des Bermudes, établie à 45, Reid Steet Hamilton (Bermudes), ici représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera ci-annexée, paraphée ne varietur.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de LUF 605.098.500,- (EUR 15.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de LUF 165.375.000,- (EUR 4.099.539,-) à LUF 770.473.000,- (EUR 19.099.539,-) par l'émission de 605.098 actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (EUR 24,79) chacune, moyennant paiement d'une prime d'émission globale de LUF 500,-.

2.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les actions nouvelles par apport en nature d'actions.

3.- Acceptation par les gérants de GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG I.

4.- Modification afférente de l'article 6 des statuts.

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitées.

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de LUF 605.098.500,- (EUR 15.000.000) pour le porter de son montant actuel de LUF 165.375.000,- (EUR 4.099.539,-) à LUF 770.473.000,- (EUR 19.099.539,-) par l'émission de 605.098 actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (EUR 24,79) chacune, moyennant paiement d'une prime d'émission globale de LUF 500,-, le tout intégralement libéré par l'apport réalisé en nature d'actions de GC PAN EUROPEAN CROSSING BELGIE b.v.b.a., une société ayant son siège social établi dans un Etat membre de l'Union Européenne (Belgique).

Deuxième résolution

L'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, décide d'admettre la souscription des parts nouvelles par GLOBAL CROSSING HOLDINGS LIMITED, Bermudes.

L'émission des actions est en outre sujette au paiement d'une prime d'émission totale s'élevant à LUF 500,-.

Intervention de rapporteur - Souscription - Libération

Intervient ensuite aux présentes la société GLOBAL CROSSING HOLDINGS LIMITED, prédésignée, ici représentées en vertu de la procuration dont mention ci-avant;

laquelle a déclaré souscrire les 605.098 parts sociales nouvelles et les libérer intégralement ainsi que la prime d'émission par l'apport en nature ci-après décrit:

605.098 parts d'une valeur nominale de BEF 1.000,- (EUR 24,79) chacune, de GC PAN EUROPEAN CROSSING BELGIE b.v.b.a., une société de droit belge, ayant son siège social à Raketstraat 98, Bruxelles, Belgique, et un capital souscrit de BEF 666.408.040,-, c'est à dire 90,8% de la totalité de ses actions émises, cet apport étant évalué à LUF 605.098.500,- (EUR 15.000.000,-).

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de la propriété et de la valeur de ces actions a été donnée au notaire instrumentant par le bilan de GLOBAL CROSSING HOLDINGS LIMITED, un extrait du registre de commerce de la société belge et une déclaration émise par les gérants de chacune d'entre elles attestant le nombre actuel d'actions, leur appartenance et leur valeur réelle.

Réalisation effective de l'apport

GLOBAL CROSSING HOLDINGS LIMITED, apporteur ici représenté comme dit ci-avant, déclare que:

- il est le seul plein propriétaire de ces actions et possédant les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- les transferts de parts sont effectivement réalisés sans réserves aujourd'hui et les conventions de cessions ont été déjà signées, preuve en ayant été apportée au notaire soussigné;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, à savoir la Belgique, les Bermudes et le Luxembourg, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Intervention du gérant

Est alors intervenu le gérant de la société GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG I, ici représenté par Patrick Van Hees en vertu d'une déclaration/procuration qui restera ci-annexée.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de sa responsabilité, légalement engagé en sa qualité de gérant de la société en raison de l'apport en nature ci-avant décrit, il marque expressément son accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdites actions, et confirme la validité des souscription et libération.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, l'associé unique décide de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à LUF 770.473.000,- (sept cent soixante-dix millions quatre cent soixante-treize mille francs luxembourgeois) (EUR 19.099.549,-) représenté par 770.473 (sept cent soixante-dix mille quatre cent soixante-treize) parts sociales de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois).»

Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'au moins 75% (en l'occurrence 90,80) de toutes les parts sociales émises par une société de capitaux ayant son siège dans un Etat de l'Union Européenne (Belgique), la société

requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ deux cent vingt mille francs luxembourgeois.

Provision: Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionnés ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 66, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2001.

J. Elvinger.

(10087/211/189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

GTE VENEZUELA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 76.998.

In the year two thousand, on the twentieth of December, at 9.00 a.m.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of GTE VENEZUELA, S.à r.l. a «société à responsabilité limitée» (limited liability company), having its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, trade register Luxembourg section B number 76.998, incorporated by deed dated on July 11, 2000, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations; whose Articles of Association have been amended by deed dated July 12, 2000, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Kédange, France.

The chairman appoints as secretary Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny, Belgium.

The meeting elects as scrutineer Mr Patrick Van Hees, jurist, residing in Messancy, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 2,138,840 (two million one hundred thirty-eight thousands eight hundred forty) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

To approve the transfer of 2,138,840 shares of the Company by GTE VENEZUELA INCORPORATED to BELL ATLANTIC HOLDINGS INC.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

Resolution

It is resolved to approve the transfer of 2,138,840 (two million one hundred thirty-eight thousands eight hundred forty) shares with a par value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euros), constituting the whole capital (2,138,840 shares) of GTE VENEZUELA, S.à r.l., Luxembourg, afore named, by GTE VENEZUELA INCORPORATED, a company organized under the laws of the State of Texas, USA, and having its registered office at 1255 Corporate Drive, Irving, Texas, USA to BELL ATLANTIC LATIN AMERICA HOLDINGS INC a company organized under the laws of the State of Delaware, USA and having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19 8011 USA at the afore mentioned nominal value.

Notification

According to article 190 of the Luxembourg Companies Act as amended, GTE VENEZUELA, S.à r.l., by its Board of Managers, accepts this transfer of shares and considers it as duly notified to the company, according to article 1690 of the Luxembourg «Code civil» as amended.

As consequence of the foregoing, it is stated that the sole shareholder of GTE VENEZUELA, S.à r.l. is BELL ATLANTIC LATIN AMERICA HOLDINGS INC, the prenamed company.

Such amendment in the partnership of GTE VENEZUELA, S.à r.l. will be deposited and published at the Trade Register in accordance with article 11bis of the Luxembourg Trading Companies Law of August 10th, 1915, as amended.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day and time named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, they signed with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille, le vingt décembre, à 9.00 heures le matin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée GTE VENEZUELA, S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, R. C. Luxembourg section B numéro 76.998, constituée suivant acte reçu le 11 juillet 2000, pas encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 12 juillet 2000, pas encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 2.138.840 (deux millions cent trente-huit mille huit cent quarante) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Approuver le transfert de 8.138.840 parts sociales de la Société de GTE VENEZUELA INC à BELL ATLANTIC LATIN AMERICA HOLDINGS INC.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Résolution

Il est décidé d'approuver le transfert de 2.138.840 (deux millions cent trente-huit mille huit cent quarante) parts sociales de 125 (cent vingt-cinq) chacune, constituant la totalité du capital de GTE VENEZUELA, S.à r.l., Luxembourg, pré-désignée, par GTE VENEZUELA INCORPORATED, une société régie par le droit de l'Etat du Texas, USA et ayant son siège social à 1255 Corporate Drive, Irving, Texas, USA à BELL ATLANTIC LATIN AMERICA HOLDINGS INC, une société régie par le droit de l'état du Delaware, USA et ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19 801, USA, à la valeur nominale prémentionnée.

Signification

Conformément à l'article 190 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés telle que modifiée, GTE VENEZUELA, S.à r.l., par son conseil de gérance, accepte cette cession de parts sociales et se la considère comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois telle que modifié.

En conséquence de ce qui précède, il est constaté que l'associé unique GTE VENEZUELA, S.à r.l. est la société BELL ATLANTIC LATIN AMERICA HOLDINGS INC, pré-désignée.

Cette modification dans le personnel des associés de GTE VENEZUELA, S.à r.l. sera déposée et publiée au registre de commerce conformément à l'article 11bis de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les heure, jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 127S, fol. 64, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2001.

J. Elvinger.

(10096/211/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

**GREENFIELD TOBACCO EUROPE A.G., Société Anonyme Holding,
(anc. Soparfi).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 71.792.

L'an deux mille, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GREENFIELD TOBACCO EUROPE A.G., ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R. C. Luxembourg section B numéro 71.792, constituée suivant acte reçu le 8 septembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 922 du 3 décembre 1999.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, conseiller, demeurant à Heisdorf.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 100 (cent) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Changement de l'objet social de la société de soparfi en holding 1929.

2.- Modification afférente des articles 1^{er}, 4 et 14 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide que la société adopte le statut d'une société anonyme holding, régie par la loi du 31 juillet 1929.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précèdent, l'assemblée décide de modifier:

- l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme holding luxembourgeoise, dénommée: GREENFIELD TOBACCO EUROPE A.G.»;

- l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.»;

- l'article 14 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi qu'aux lois modificatives.».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J.H. Van Leuvenheim, H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2000, vol. 127S, fol. 12, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

J. Elvinger.

(10093/211/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

GREENFIELD TOBACCO EUROPE A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 71.792.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(10094/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

GENERAL INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 32.097.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 18 décembre 2000

Le Conseil décide à l'unanimité, de transférer le siège social de la société au 43, rue Emile Lavandier, L-1924 Luxembourg à partir du 1^{er} janvier 2001.

Luxembourg, le 18 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 45, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10089/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

GROUPE ISC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 71.776.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 594, fol. 4, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

FIDUCIAIRE EUROPEENNE S.A.

(10095/505/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

GOMET S.A., Société Anonyme en liquidation.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.850.

DISSOLUTION

In the year two thousand, on the twenty-ninth of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of GOMET S.A., a «société anonyme», established at Luxembourg, R. C. Luxembourg section B number 57.850, incorporated by deed of the undersigned notary on December 23th 1996, published in the Luxembourg Mémorial C, number 217 of April 30th, 1997.

The company has been thrown into liquidation by deed of the undersigned notary on December 28th 1999, with appointment of ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. as liquidator.

The meeting is presided by Miss Rachel Uhl, jurist, residing at Kédange, France.

The chairman appointed as secretary Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny, Belgium.

The meeting elected as scrutineer Mr Patrick Van Hees, jurist, residing in Messancy, Belgium.

The chairman declared and requested the notary to act:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

As appears from the attendance list, the 2,098 shares representing the whole capital of the corporation are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

1. Report of the auditor-controller.
 2. Discharge to be granted to the liquidator and the auditor-controller.
 3. Closing of the liquidation.
 4. Indication of the place for the keeping of the accounts and other documents for a period of 5 years.
- After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting, having taken notice of the report by the auditor-controller, approves the report of the liquidator.

The said report, after signature *ne varietur* by the persons attending and the recording notary, will be attached to the present deed to be registered with it.

Second resolution

The meeting gives full discharge to the liquidator and to the auditor-controller for the execution of their mandates.

Third resolution

The meeting pronounces the closing of the liquidation.

Fourth resolution

The Meeting decides that the accounts and other documents of the company will remain deposited for a period of five years at the former registered office of the company, and that all the sums and assets eventually belonging to shareholders and creditors who doesn't be present at the end of the liquidation will be deposited at the same former registered office for the benefit of all it may concern.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GOMET S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 57.850, constituée suivant acte reçu en date du 23 décembre 1996, publié au Mémorial C, numéro 217 du 30 avril 1997.

La société a été mise en liquidation suivant acte du 28 décembre 1999, comprenant nomination de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en tant que liquidateur.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 2.098 actions représentant l'intégralité du capital social sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge à accorder au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
3. Clôture de la liquidation.
4. Détermination de l'endroit où les livres sociaux et autres documents seront conservés pour une période de 5 années.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur.

Le rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.
Signé: R. Uhl, H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 7CS, fol. 98, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

J. Elvinger.

(10092/211/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

**HAGER, G.m.b.H., INTERNATIONALE TRANSPORTE,
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: Grevenmacher.

H. R. Luxemburg B 50.445.

Der Jahresabschluss per 31. Dezember 1999, eingetragen in Luxemburg, am 1. Februar 2001, vol. 549, fol. 13, case 11, wurde im Handelsregister der Gesellschaften in Luxemburg hinterlegt, am 2. Februar 2001.

Vermerk zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Register der Luxemburger Gesellschaften und Vereinigungen.

(10097/799/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

**HAMILTON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
(anc. Hamilton S.A.).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 8.180.

L'an deux mille, le cinq décembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding HAMILTON S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée suivant acte notarié du 21 novembre 1968, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 199 du 30 décembre 1968, modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte notarié du 19 novembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 80 du 9 février 1999, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 8.180.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant à Strassen, qui désigne comme secrétaire Madame Roberta Masson, employée privée, demeurant à F-Peltre.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Salvina Pirrone, employée privée, demeurant à Bridel.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale de HAMILTON S.A. en HAMILTON HOLDING S.A.;

2. Réduction du capital social à concurrence de LUF 2.000.000,- pour le ramener de son montant actuel de LUF 40.000.000,- à LUF 38.000.000,- par remboursement en espèces à due concurrence et suppression de la valeur nominale des actions;

3. Conversion du capital social du franc luxembourgeois en euro au cours de change fixé entre le franc luxembourgeois et l'euro;

4. Augmentation du capital de EUR 4,61 par incorporation à due concurrence des bénéfices reportés, pour le porter de EUR 941.995,39 à EUR 942.000,-. Le capital sera alors de EUR 942.000,-, représenté par 800 actions sans désignation de valeur nominale;

5. Modification subséquente des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en HAMILTON HOLDING S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale de cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 50.000,-) par action, des huit cents (800) actions existantes.

Ensuite, l'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de deux millions de francs luxembourgeois (LUF 2.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de quarante millions de francs luxembourgeois (LUF 40.000.000,-) à trente-huit millions de francs luxembourgeois (LUF 38.000.000,-), par remboursement en espèces à due concurrence aux actionnaires, au prorata de leur participation actuelle dans le capital social, dudit montant de deux millions de francs luxembourgeois (LUF 2.000.000,-). La réduction du capital sera imputée en premier lieu sur le capital réellement libéré.

Tous les pouvoirs sont accordés au conseil d'administration en vue de réaliser ces opérations, dans les formes et conditions de la loi.

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de trente-huit millions de francs luxembourgeois (LUF 38.000.000,-) en neuf cent quarante et un mille neuf cent quatre-vingt-quinze virgule trente-neuf euros (EUR 941.995,39) au cours de change fixé entre le franc luxembourgeois et l'euro.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatre virgule soixante et un euros (EUR 4,61), pour le porter de son montant actuel de neuf cent quarante et un mille neuf cent quatre-vingt-quinze virgule trente-neuf euros (EUR 941.995,39) à neuf cent quarante-deux mille euros (EUR 942.000,-), sans création d'actions nouvelles, à libérer par incorporation au capital de bénéfices reportés au montant de quatre virgule soixante et un euros (EUR 4,61).

L'existence de ces bénéfices reportés a été prouvée au notaire instrumentaire par la production du bilan arrêté au 31 décembre 1999.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier:

a) l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de HAMILTON HOLDING S.A.»

b) l'alinéa premier de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à neuf cent quarante-deux mille euros (EUR 942.000,-), représenté par huit cents (800) actions sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 50.000,-).

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée à cent quatre-vingt-six francs luxembourgeois (LUF 186,-).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: P. Mestdagh, R. Masson, S. Pirrone, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 17, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

E. Schlessler.

(10098/227/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

HEGA EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 45.801.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 juin 2000

- la cooptation de la société FINIM LIMITED, 35-37 New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA, CHANNEL ISLANDS en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Lammar, démissionnaire est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

- Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg est nommée en tant qu'Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Certifié sincère et conforme

HEGA EUROPE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10102/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

HEALTH CARE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 41.845.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2001, vol. 548, fol. 98, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Pour la société

Signature

(10099/651/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

HEALTH CARE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 41.845.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires,
tenue le 28 décembre 2000 à 16.00 heures précises au siège social de la Société*

Troisième résolution

Les pertes cumulées au 31 décembre 1999 s'élevant à USD 128.667 excèdent 50% du montant du capital social de la Société. Conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas dissoudre la Société et de continuer les activités de celle-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2001, vol. 548, fol. 98, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10100/651/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

HOLDING BUSINESS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 29.787.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 11 novembre 2000

Première résolution

L'Assemblée accepte les démissions du Conseil d'Administration:

- Monsieur Ardito Toson, agent d'affaires, demeurant à Luxembourg, Président du Conseil d'Administration.
- Madame Josette Muller, directrice adjointe, demeurant à Differdange, Administrateur-Délégué.
- Monsieur Fouad Ghozali, économiste, demeurant à Mamer, Administrateur.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer un nouveau Conseil d'Administration:

- Monsieur Antonio Peixoto, directeur, demeurant à Luxembourg, Président du Conseil d'Administration.
- Madame Carla Alves, assistante de la direction générale, demeurant à Luxembourg, Administrateur-Délégué.
- Monsieur Renato Silva, chargé d'affaires, demeurant à Luxembourg, Administrateur.

Troisième résolution

L'Assemblée concède de vendre aux actionnaires la totalité de la prise de participations existante, pour une valeur de 1.147.500,- LUF.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de prendre des participations dans la société anonyme IMMOSPHERE S.A., ayant son siège social au 2, rue d'Allamont, L-1120 Luxembourg.

Elle acquiert 49 actions d'une valeur nominale de 1.000,- EUR pour un montant total de 49.000,- EUR.

Aux fins de l'Enregistrement de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 18, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10105/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

HEFESTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 69.952.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2000, le mandat du commissaire aux comptes a été renouvelé pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2001.

Luxembourg, le 31 janvier 2001.

Pour HEFESTO S.A., Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 13, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10101/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

HEJOSUMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 42.404.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 13, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour copie conforme

Signature

(10103/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

HOWELL GROUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 79.458.

In the year two thousand one, on the eleventh of January.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

HOWELL S.A., a company incorporated under the laws of Poland, having its registered offices at 50-b41 Wroclaw, ul. Armil Krajowej 54 (Poland),

here represented by Mr Jean-Luc Fisch, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Wroclaw, on 10 January 2001;

Such appearing party, in the capacity in which he acts, has requested the undersigned notary to act that it is single partner of HOWELL GROUND, S.à r.l., (hereafter the «Company»), incorporated by a deed of 8th December, 2000 of the undersigned notary, which has not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

This having been declared, the single partner, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The single partner resolves to decrease the subscribed share capital of the Company from its current amount of EUR 898,000.- to EUR 769,700.- by cancellation of 1,283 shares having a nominal value of EUR 100.- per share and by repayment in kind to the single shareholder of 500,000 Series C shares of MCI MANAGEMENT S.A. of a nominal value of PLN 1.- each, corresponding to the amount of the shares cancelled which have been totally subscribed and paid up.

The single partner declares that the resolved capital decrease is motivated by Polish regulatory stock exchange constraints.

Second resolution

The single partner resolves to confer to the Board of Managers the powers to execute the resolution taken here above and in particular to empower the Board of Managers with all the necessary powers to operate the repayment as resolved by the single partner.

Third resolution

As a consequence of the first resolution, article four of the articles of association of the Company is amended and will henceforth read as follows, in its English version:

«**Art. 4. Capital.** The Company's subscribed share capital is set at seven hundred sixty-nine thousand seven hundred Euro (EUR 769,700.-), represented by seven thousand six hundred ninety-seven (7,697) shares of a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by a resolution of the shareholders meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.»

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy of the appearing party, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille un, le onze janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HOWELL S.A., une société de droit polonais, établie et ayant son siège social à 50-b41 Wroclaw, ul. Armil Krajowej 54 (Pologne),

ici représentée par Maître Jean-Luc Fisch, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Wroclaw, le 10 janvier 2001.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité en vertu duquel il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter que l'associé unique de la société HOWELL GROUND, S.à.r.l. (ci-après la «Société»), constituée par acte notarié du 8 décembre 2000 de Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, qui n'a pas encore été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de réduire le capital social de la Société de sa valeur actuelle de EUR 898.000,- à EUR 769.700,- par l'annulation de 1.283 parts sociales et par remboursement en nature à l'associé unique de 500.000 actions de série C de la société MCI MANAGEMENT S.A. d'une valeur nominale de PLN 1,- chacune, correspondant au montant des parts sociales annulées qui ont toutes été entièrement souscrites et libérées.

L'associé unique déclare que la présente réduction de capital est réalisée pour des raisons de contrôle des opérations boursières polonaises.

Deuxième résolution

L'associé unique confère au Conseil de Gérance tous pouvoirs aux fins d'exécution de la résolution prise comme actée ci-avant, et en particulier les pouvoirs nécessaires aux fins d'opérer le remboursement décidé par l'associé unique.

Troisième résolution

Comme conséquence de la première résolution, l'article quatre des statuts de la Société est modifié et prendra dès lors la teneur suivante:

«**Art. 4. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de sept cent soixante-neuf mille sept cents Euros (EUR 769.700,-) représenté par sept mille six cent quatre-vingt-dix-sept (7.697) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.»

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-L. Fisch, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2001, vol. 8CS, fol. 12, case 3. .

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2001.

A. Schwachtgen.

(10106/230/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

HOWELL GROUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 79.458.

Statuts coordonnés suivant acte n° 35 du 11 janvier 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

A. Schwachtgen.

(10107/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

HOIST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2016 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 59.947.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 3, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Signature.

(10104/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

HRH BIOTECH S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 53.738.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 10, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Philip E. Smith, banquier, demeurant au 12, Dumaresq Street, St. Helier, Jersey JE4, 8ZB (Channel Islands);
- Monsieur John Boothman, banquier, demeurant à St. Paul's Gate, New Street, St. Helier, Jersey JE4 8ZB (Channel Islands);
- Monsieur Julien Prevett, banquier, demeurant au 6, Bishopsgate, Londres EC2N 4DA (Royaume-Uni).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

ERNST & YOUNG, société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Signature.

(10108/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

I.B.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 16, rue du Fort Bourbon.
R. C. Luxembourg B 27.007.

Le bilan au 30 octobre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 4, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour IBL S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

(10111/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

IMMOBILIERE ET PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1023 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 37.936.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale tenue en date du 9 octobre 2000 que:

Monsieur Herman Moors est élu au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2001, en remplacement de Monsieur Georges Pierce démissionnaire.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. domiciliée et siégeant au 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg est élue au poste de commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2002 en remplacement de la FIDUCIAIRE GLESENER démissionnaire.

Pour la société

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 3, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10116/694/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

HRH TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 53.717.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 10, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Philip E. Smith, banquier, demeurant au 12, Dumaresq Street, St. Helier, Jersey JE4 8ZB (Channel Islands);
- Monsieur John Boothman, banquier, demeurant à St. Paul's Gate, New Street, St. Helier, Jersey JE4 8ZB (Channel Islands);

- Monsieur Julien Prevett, banquier, demeurant au 6, Bishopsgate, Londres EC2N 4DA (Royaume-Uni).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

ERNST & YOUNG, société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Signature.

(10109/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

IBERINT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.857.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 décembre 2000

- les mandats d'Administrateur de Messieurs Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant au 72, rue du Dr. Joseph Peffer, L-2319 Howald et Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant au 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen ainsi que de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg et Madame Rosina Donck-Ceuppens, administrateur de sociétés, demeurant à B-Aalter sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006;

- le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

IBERINT S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10110/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

INTERNATIONAL EQUITY INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 65.461.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 19, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

| | |
|--|---------------------|
| - Résultats reportés | - 332.928,- LUF |
| - Bénéfice de l'exercice | - 42.491.649,- LUF |
| ./. affectation réserve légale | - 125.000,- LUF |
| - Distribution de dividende | - 41.900.000,- LUF* |
| - Report à nouveau. | 133.721,- LUF |

* dont 12.900.000,- LUF ont été déjà distribués suivant décision du Conseil d'Administration le 4 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Signature.

(10127/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

ICHOR INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.290.

In the year two thousand, on the twenty-first of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of ICHOR INVESTMENTS S.A. (the «Corporation»), a société anonyme having its registered office in Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, incorporated by deed of Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch on 5th May 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the 25th August, 1999, No 634. The articles of incorporation have not been amended.

The meeting was presided by Mr Christian Scheer, licencié en droit, demeurant à Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Mr Bertrand Reimmel, Maître en droit, demeurant à Luxembourg.

The Board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the undersigned notary to record:

I. That the agenda of the meeting is as follows:

A. Conversion of the capital of the Corporation into Euro with effect from 1st April, 2000 at the Euro / United States Dollar exchange rate prevailing as at the close of business on 31st March, 2000 so that the amount of six hundred million United States Dollars (USD 600,000,000.-) representing the capital is converted into six hundred and twenty-six million four hundred and thirty-five thousand five hundred and eighty-two Euros (EUR 626,435,582.-) and the restatement of the capital at six hundred million Euros (EUR 600,000,000.-), the balance of the existing capital consisting in twenty-six million four hundred and thirty-five thousand five hundred and eighty-two Euros (EUR 26,435,582.-) being allocated to paid in surplus.

B. Consequent amendment of paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation.

II. The shareholders represented, the proxies of the represented parties and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxies, the Board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

III. The whole corporate capital is represented at the present meeting.

IV. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda.

After deliberation, the meeting unanimously resolved as follows:

First resolution

It is resolved to convert the capital of the Corporation into Euro with effect from 1st April, 2000 at the Euro / United States Dollar exchange rate prevailing as at the close of business on 31st March, 2000 so that the amount of six hundred million United States Dollars (USD 600,000,000.-) representing the capital is converted into six hundred and twenty-six million four hundred and thirty-five thousand five hundred and eighty-two Euros (EUR 626,435,582.-) and to restate the capital at six hundred million Euros (EUR 600,000,000.-), the balance of the existing capital consisting in twenty-six million four hundred and thirty-five thousand five hundred and eighty-two Euros (EUR 26,435,582.-) being allocated to paid in surplus.

Second resolution

As a result of the preceding conversion of capital, the meeting resolved to amend the first paragraph of Article 5 of the articles of incorporation of the Corporation so as to read as follows

«The subscribed capital of the Corporation is set at six hundred million Euros (EUR 600,000,000.-) divided into six hundred thousand (600,000) shares with no par value.»

There being nothing further on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

Done in Luxembourg on the day aforementioned. And after reading these minutes, the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ICHOR INVESTMENTS S.A. (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg 35, boulevard du Prince Henri, constituée suivant acte de Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, le 5 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 25 août 1999, n° 643. Les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée fut présidée par Monsieur Christian Scheer, licencié en droit, demeurant à Luxembourg.

A été nommé secrétaire et scrutateur Monsieur Bertrand Reimmel, Maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président a déclaré et a demandé au notaire instrumentant d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est comme suit:

A. Conversion du capital social de la Société en euro avec effet au 1^{er} avril 2000, au taux de conversion euro / Dollar des Etats-Unis prévalant à la clôture du marché le 31 mars 2000 de telle sorte que le montant de six cent millions de dollars des Etats-Unis (USD 600.000.000.-) représentant le capital est converti en six cent vingt-six millions quatre cent

trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-deux euros (EUR 626.435.582,-) et la refixation du capital social à six cent millions d'euros (EUR 600.000.000,-), la différence de vingt-six millions quatre cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-deux euros (EUR 26.435.582,-) avec le capital existant étant affectée à la réserve prime d'émission.

B. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts.

II. Les actionnaires représentés, les procurations des parties représentées et le nombre d'actions sont montrés sur une liste de présence; la liste de présence signée par les porteurs de procuration, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte.

III. L'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée.

IV. Il apparaît de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé de convertir le capital social de la Société en euro avec effet au 1^{er} avril 2000, au taux de conversion euro / dollar des Etats-Unis prévalant à la clôture du marché le 31 mars 2000, de telle sorte que le montant de six cent millions de dollars des Etats-Unis (USD 600.000.000,-) représentant le capital est converti en six cent vingt-six millions quatre cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-deux euros (EUR 626.435.582,-) et de refixer le capital à six cents millions d'euros (EUR 600.000.000,-), la différence de vingt-six millions quatre cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-deux euros (EUR 26.435.582,-) avec le capital social existant étant affectée à la réserve prime d'émission.

Deuxième résolution

A la suite de la conversion en euro du capital qui précède, l'assemblée a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit et libéré de la Société est fixé à six cent millions d'euros (EUR 600.000.000,-) divisé en six cent mille (600.000) actions sans valeur nominale.»

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, l'assemblée fut ensuite clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Scheer, B. Reimmel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 127S, fol. 65, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2001.

J. Elvinger.

(10112/211/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

IDR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 50.781.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 mai 2000

- les mandats d'administrateurs de Madame Françoise Stamet, Maître en droit, demeurant à L-8066 Bertrange, 7, rue de la Gare, Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant à L-4687 Differdange, 20, rue Woiwer et la société FIN-NIM LIMITED, 35-37 New Street, St Helier, Jersey, Channel Islands sont renouvelés pour une nouvelle période de six ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2006;

- le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 25A, boulevard Royal est renouvelé pour une nouvelle période de six ans. Il viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2006;

- Monsieur Giancarlo Cervino, employé privé, demeurant à L-2670 Luxembourg, 20, boulevard de Verdun est nommé Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

Fait à Luxembourg, le 25 mai 2000.

Certifié sincère et conforme

IDR HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10113/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

I.G.T.C. INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 7, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 75.813.

Il est déclaré que la société I.G.T.C. INTERNATIONAL, S.à r.l., établie à Luxembourg, 7, route d'Esch, a conclu un contrat de domiciliation avec Maître Gross Alain.

Luxembourg, le 20 mai 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2000, vol. 546, fol. 63, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10114/302/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

IMMOBILIERE GARDENIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 51.484.

In the year two thousand, on the twenty-first of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of IMMOBILIERE GARDENIA, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» (limited liability company), having its registered office at L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, trade register Luxembourg section B number 51.484, incorporated by deed dated on June 20, 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 460 of 16 septembre 1995.

The meeting is presided by Mrs Marie-Hélène Claude, private employee, residing at Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium.

The meeting elects as scrutineer Mrs Pascale Le Denic, private employee, residing at Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to throw deliberately the Italian branch of the company into liquidation and to dissolve it early.
2. Appointment of Mrs Barbara Molle, as liquidator and determination of her powers.

After approval of the foregoing, it is unanimously decided what follows:

First resolution

It is decided to throw deliberately the Italian branch of the company into liquidation and to dissolve it early.

Second resolution

It is decided to appoint as liquidator:

Mrs Barbara Molle, residing at Colleferro, via del Commercio, 14, Italy.

All powers are granted to the liquidator to represent the company and its Italian branch or all operation being a matter of liquidation purpose of the latest, to realise the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the branch to the company, in kind or in cash.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée IMMOBILIERE GARDENIA, S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 51.484, constituée suivant acte reçu le 20 juin 1995, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 460 du 16 septembre 1995.

L'assemblée est présidée par Madame Marie-Hélène Claude, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Pascale Le Denic, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation volontaire et dissolution anticipée de la succursale italienne de la société.
 2. Nomination de Madame Barbara Molle comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé la mise en liquidation volontaire et dissolution anticipée de la succursale italienne de la société.

Deuxième résolution

Il est décidé de nommer liquidateur:

Madame Barbara Molle, demeurant à Colleferro, via del Commercio, 14, Italie.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société et sa succursale pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation de cette dernière, d'en réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoir nets de la succursale à la société, en nature ou en numéraire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: M.-H. Claude, P. Van Hees, P. Le Denic, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 127S, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2001.

J. Elvinger.

(10115/211/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

IMMOBILIERE SCHEFFEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5752 Frisange, 6B, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 71.209.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Signature.

(10117/753/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

LAVARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 79.162.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 11 janvier 2001, conformément à l'article 7 de l'acte de constitution, que Monsieur Gunnar Malmström, Storgatan, 54, SE-115 23 Stockholm, Suède, a été nommé administrateur de la société (coopté) en remplaçant Mme Edmée Hinkel, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat se terminera après l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 3, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10147/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

IMMOBILIERE ROMAIN THILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4750 Pétange, 10, rue de Longwy.
R. C. Luxembourg B 66.126.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Signature.

(10118/753/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

IMMOCREM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 58.230.

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Gilbert Poitiers, diplômé en sciences commerciales, demeurant à Luxembourg, et
- 2) INTERNATIONAL HOLDINGS & INVESTMENT S.A., ayant son siège social à Bodden Town, Grand Cayman, ici représentée par Madame Pilar Poggensee, commerçante, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé délivrée le 4 décembre 2000.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, en leur qualité de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée IMMOCREM, S.à r.l., établie à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 février 1997, publié au Mémorial C, Recueil numéro 292 du 12 juin 1997, mise en liquidation suivant acte du notaire instrumentant, en date du 22 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil numéro 292 du 29 avril 1998,

ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire de la société, à laquelle ils se reconnaissent par ailleurs dûment convoqués, et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés entendent le rapport du liquidateur savoir, Monsieur Gilbert Poitiers, prénommé, sur la gestion et l'emploi des valeurs sociales.

Deuxième résolution

Après avoir délibéré, les associés nomment en qualité de commissaire à la liquidation conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales:

Madame Pilar Poggensee, commerçante, demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

Les associés décident encore qu'une seconde assemblée se tiendra à la suite des présentes et aura pour ordre du jour:

- 1) rapport du commissaire
- 2) décharge au liquidateur
- 3) clôture de la liquidation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Poitiers, P. Poggensee, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 73, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 23 janvier 2001.

G. Lecuit.

(10119/220/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

IMMOCREM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 58.230.

DISSOLUTION

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Gilbert Poitiers, diplômé en sciences commerciales, demeurant à Luxembourg, et
- 2) INTERNATIONAL HOLDINGS & INVESTMENT S.A., ayant son siège social à Bodden Town, Grand Cayman,

ici représentée par Madame Pilar Poggensee, commerçante, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé délivrée le 4 décembre 2000.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, en leur qualité de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée IMMOCREM, S.à r.l., établie à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 février 1997, publié au Mémorial C, Recueil numéro 292 du 12 juin 1997, mise en liquidation suivant acte du notaire instrumentant, en date du 22 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil numéro 292 du 29 avril 1998,

ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire de la société, à laquelle ils se reconnaissent par ailleurs dûment convoqués, et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés entendent le rapport du commissaire à la liquidation, Madame Pilar Poggensee sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation et à la décharge du liquidateur.

Deuxième résolution

Adoptant les conclusions de ce rapport, les associés approuvent les comptes de liquidation et donnent décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction, au liquidateur, Monsieur Gilbert Poitiers, de sa gestion de liquidateur de la société.

Les associés donnent également décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

Les associés prononcent la clôture de liquidation et constatent que la société IMMOCREM, S.à r.l., a définitivement cessé d'exister au 31 décembre 1999.

Quatrième résolution

Les associés décident que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir d'aujourd'hui à Luxembourg, 14, rue Alfred de Musset.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Poitiers, P. Poggensee, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 23 janvier 2001.

G. Lecuit.

(10120/220/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

INTERNATIONAL PAPER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R. C. Luxembourg B 55.102.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 1^{er} février 2001 tenue au siège social de la société*

Résolutions

1. L'Assemblée donne décharge pleine et entière au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

2. L'Assemblée décide de réélire comme Administrateurs, pour une durée de six ans:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro, Juriste, demeurant à Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Expert Comptable, demeurant à Luxembourg.

3. L'Assemblée décide de réélire comme Commissaire aux Comptes pour une durée de six ans:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., Interconsult, 4, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendront fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2007.

Pour extrait conforme

INTERNATIONAL PAPER S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 19, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10130/536/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

IMMOGRIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 42.089.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 13, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour copie conforme

Signature

(10121/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

IMMO MYRIAM OSTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 60.818.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2001.

Signature.

(10122/753/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

IMMOSPHERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1120 Luxembourg, 2, rue d'Allamont.
R. C. Luxembourg B 68.678.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 4 novembre 2000

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social du 82, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg au 2, rue d'Allamont, L-1120 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Ardito Toson, agent d'affaires, demeurant à Luxembourg, de son mandat d'Administrateur.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme nouvel Administrateur, Monsieur Renato Silva, chargé d'affaires, demeurant à Luxembourg.

Aux fins de l'enregistrement et de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IMMOSPHERE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 18, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10123/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

INFIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 41.589.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 22 janvier 2001 que: Le siège de la société est transféré de L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 8, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10124/793/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

INTERNATIONAL AVIATION HOLDERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 46.634.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2001, vol. 549, fol. 13, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour copie conforme

Signature

(10125/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

INTERNATIONAL CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 67.041.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 4, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

FIDUCIAIRE EUROPEENNE S.A.

(10126/505/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

INTERNATIONAL HARDWARE TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 208, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 67.409.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 549, fol. 4, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

FIDUCIAIRE EUROPEENNE S.A.

(10129/505/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

JABIL CIRCUIT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: USD 50.000.

Siège social: Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.
R. C. Luxembourg B 61.732.

Le bilan et l'annexe au 31 août 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 548, fol. 100, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2001.

ERNST & YOUNG, Société Anonyme

Signature

(10137/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

JABIL CIRCUIT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.
R. C. Luxembourg B 61.732.

In the year two thousand and one, on the eleventh of January.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of JABIL CIRCUIT LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi, B.P. 780, trade register Luxembourg section B number 61.732, incorporated by deed dated on the 20th of November 1997, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 110 of the 20th of February 1998.

The meeting is presided by Mr Francis Zeler, employee, residing in Rosière-la-Petite (Belgium).

The chairman appoints as secretary Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgium).

The meeting elects as scrutineer Mr Patrick Van Hees, jurist, residing in Messancy (Belgium).

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to register the transfer of one hundred per cent of the issued and outstanding share capital of JABIL CIRCUIT LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée existing and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at rue Richard Coudenhove-Kalergi, B.P. 790, L-2017 Luxembourg, consisting of 500 (five hundred) shares with a par value of USD 100.- (one hundred US Dollars) each from JABIL PARTNERS, a partnership organised and existing under the laws of Scotland, having its registered address at Simpson Parkway, Kirkton Campus, Livingston, Scotland, to JABIL CIRCUIT, INC., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its principal place of business at 10560 Ninth Street North, St. Petersburg, Florida 33716 (United States of America).

2. Amendment of Article 6 second paragraph, of the Company's by-laws which henceforth will read as follows:

«**Art. 6.** The 500 (five hundred) shares are held by JABIL CIRCUIT, INC., a company incorporate under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its principal place of business at 10560 Ninth Street North, St Petersburg, Florida 33716 (United States of America).»

3. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting decides to register the transfer of one hundred per cent of the issued and outstanding share capital of JABIL CIRCUIT LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée existing and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at rue Richard Coudenhove-Kalergi, B.P. 780, L-2017 Luxembourg, consisting of 500 (five hundred) shares with a par value of USD 100.- (one hundred US Dollars) each from JABIL PARTNERS, a partnership organised and existing under the laws of Scotland, having its registered address at Simpson Parkway, Kirkton Campus, Livingston, Scotland, to JABIL CIRCUIT, INC., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its principal place of business at 10560 Ninth Street North, St. Petersburg, Florida 33716 (United States of America).

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article 6, second paragraph, of the Articles of Incorporation to read as follows:

«The 500 (five hundred) shares are held by JABIL CIRCUIT, INC., a company incorporate under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its principal place of business at 10560 Ninth Street North, St Petersburg, Florida 33716 (United States of America).»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read, to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille un, le onze janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée JABIL CIRCUIT LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi, B.P. 780, R. C. Luxembourg section B numéro 61.732, constituée suivant acte reçu le 20 novembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 110 du 20 février 1998.

L'assemblée est présidée par Monsieur Francis Zeler, employée privée, demeurant à Rosière-la-Petite (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre des parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Décision de ratifier et d'enregistrer la cession de cent pour cent du capital social souscrit et libéré de JABIL CIRCUIT LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à rue Ri-

chard Coudenhove-Kalergi, B.P. 780, L-2017 Luxembourg, consistant en 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de USD 100,- (cent US Dollars) chacune, par JABIL PARTNERS, un partnership constitué et existant d'après la loi de l'Écosse, ayant son siège social à Simpson Parkway, Kirkton Campus, Livingston, Écosse à JABIL CIRCUIT, INC., une société constituée d'après la loi de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son principal siège d'exploitation à 10560 Ninth Street North, St. Petersburg, Florida 33716 (Etats-Unis d'Amérique).

2.- Modification de l'Article 6, deuxième paragraphe, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Les 500 (cinq cents) parts sociales ont été entièrement souscrites par JABIL CIRCUIT, INC., une société constituée d'après la loi de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son principal siège d'exploitation à 10560 Ninth Street North, St. Petersburg, Florida 33716 (Etats-Unis d'Amérique).».

3.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de ratifier et d'enregistrer la cession de cent pour cent du capital social souscrit et libéré de JABIL CIRCUIT LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à rue Richard Coudenhove-Kalergi, B.P. 780, L-2017 Luxembourg, consistant en 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de USD 100,- (cent US Dollars) chacune, par JABIL PARTNERS, un partnership constitué et existant d'après la loi de l'Écosse, ayant son siège social à Simpson Parkway, Kirkton Campus, Livingston, Écosse à JABIL CIRCUIT, INC., une société constituée d'après la loi de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son principal siège d'exploitation à 10560 Ninth Street North, St. Petersburg, Florida 33716 (Etats-Unis d'Amérique).

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier Article 6, deuxième paragraphe, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Les 500 (cinq cents) parts sociales ont été entièrement souscrites par JABIL CIRCUIT, INC., une société constituée d'après la loi de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son principal siège d'exploitation à 10560 Ninth Street North, St. Petersburg, Florida 33716 (Etats-Unis d'Amérique).».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. Zeler, H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2001, vol. 8CS, fol. 11, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

J. Elvinger.

(10138/211/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.

JABIL CIRCUIT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi.

R. C. Luxembourg B 61.732.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(10139/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2001.